

## COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS: 5-9 JUIN 2017

La Conférence de haut niveau des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'Objectif de développement durable n°14 (ODD 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable) s'est déroulée du 5 au 9 juin au Siège des Nations Unies à New York. Les gouvernements des Fidji et de la Suède ont été les hôtes de cette Conférence. Environ 4000 délégués ont assisté à la Conférence, y compris 16 Chefs d'État ou de gouvernement, deux Premiers ministres adjoints, 86 ministres, 16 vice-ministres, et autres fonctionnaires gouvernementaux; et des participants venus du système des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales, d'institutions financières régionales et internationales, de la société civile, d'institutions académiques et scientifiques, des peuples autochtones et des communautés locales, et du secteur privé.

La Conférence sur les océans visait à: identifier les moyens d'appuyer la mise en œuvre de l'ODD 14; s'appuyer sur les partenariats existants et stimuler de nouveaux partenariats novateurs et concrets pour faire avancer la mise en œuvre de l'ODD 14; associer toutes les parties prenantes concernées; partager les expériences acquises aux niveaux national, régional et international dans la mise en œuvre de l'ODD 14; et contribuer au processus de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) en apportant une contribution au Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN).

La Conférence comprenait des sessions plénières, des dialogues sur les partenariats et une manifestation spéciale, le 8 juin, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des océans. Les dialogues sur les partenariats portaient sur: la lutte contre la pollution marine; la gestion, la protection, la conservation et la restauration des écosystèmes marins et côtiers; la réduction de l'acidification des océans et la lutte contre ses effets; la pérennisation des pêches; l'augmentation des retombées économiques pour les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA), et l'accès aux ressources marines et aux marchés pour les petits pêcheurs; l'approfondissement des connaissances scientifiques, le renforcement des moyens de recherche et l'accélération des transferts de techniques marines; et l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, par l'application des dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM).

Avec les Fidji et la Suède comme fers de lance, la Conférence a été largement considérée comme un succès dans sa mission de créer l'élan nécessaire pour la mise en œuvre de l'ODD 14 en tant qu'élément central, et non pas isolé, du Programme 2030. Elle a produit trois résultats: un Appel à l'action convenu entre les gouvernements; un registre des engagements volontaires; et des messages clés issus des dialogues sur les partenariats. L'Appel à l'action affirme à nouveau l'engagement des États membres des Nations Unies à mettre en œuvre l'ODD 14 dans le cadre du Programme 2030, et à mobiliser des ressources conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. En outre, l'enregistrement de 1328 engagements volontaires émis par des gouvernements et d'autres parties prenantes a été salué comme une réussite majeure. Les engagements volontaires couvrent une large gamme de domaines, de la création d'aires marines protégées (AMP) aux mesures sur les plastiques et autres déchets en mer, en passant par le financement de la recherche scientifique et les activités de renforcement des capacités. Enfin, les dialogues sur les partenariats ont été essentiels pour faciliter le partage de connaissances et d'expériences entre les participants à la Conférence, et pour clarifier les interconnexions entre l'ODD 14 et les autres objectifs.

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la Conférence sur les océans . . . . .	2
Compte-rendu de la Conférence sur les océans . . . . .	2
Débat général . . . . .	3
Journée mondiale des océans . . . . .	6
Dialogue sur les partenariats. . . . .	7
Plénière de clôture . . . . .	9
Appel à l'action. . . . .	9
Brève analyse de la Conférence sur les océans . . . . .	10
Réunions à venir . . . . .	13
Glossaire . . . . .	14

## **BREF HISTORIQUE DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS**

En septembre 2015, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté le document intitulé « Transformer notre monde: Programme de développement durable à l'horizon 2030 », comprenant 17 ODD et 169 cibles. L'ODD 14 comprend dix cibles relatives: à la pollution marine; aux écosystèmes côtiers et marins; à l'acidification des océans; à la surpêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) et aux pratiques de pêche destructrices; à la conservation; aux subventions nuisibles dans le domaine de la pêche; aux retombées économiques pour les PEID et les PMA; et, comme moyens de mise en œuvre, l'approfondissement des connaissances scientifiques, l'accès des petits pêcheurs aux marchés et l'application du droit international, entre autres.

En décembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer aux Fidji une conférence de haut niveau pour appuyer la mise en œuvre de l'ODD 14 (résolution 70/226). Toutefois, le lieu a été modifié en raison de l'impact du cyclone tropical Winston, qui a frappé les Fidji en février 2016. En septembre 2016, l'Assemblée générale est convenue d'organiser la Conférence au Siège des Nations Unies à New York avec les Fidji et la Suède comme hôtes de cette réunion (résolution 70/303). Dans la même résolution, l'Assemblée générale a établi les résultats et la structure de la Conférence; a prié le Président de convoquer une réunion préparatoire de deux jours en février 2017; et a demandé au Secrétaire général des Nations Unies de préparer une note contextuelle en amont de la réunion préparatoire, comprenant des propositions pour les thèmes des dialogues sur les partenariats prévus dans le cadre de la Conférence.

En octobre 2016, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Thomson, a annoncé la nomination de deux co-facilitateurs chargés de superviser le processus préparatoire et de conclure les consultations intergouvernementales relatives à un « Appel à l'action »: Álvaro Mendonça e Moura, Représentant permanent du Portugal auprès des Nations Unies, et Burhan Gafoor, Représentant permanent de Singapour auprès des Nations Unies.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE:** La réunion préparatoire de la Conférence sur les océans s'est déroulée au Siège des Nations Unies à New York les 15 et 16 février 2017. La réunion a abordé les thèmes des dialogues sur les partenariats et donné lieu à un échange de points de vue sur les éléments de l'Appel à l'action. Les États membres des Nations Unies ont souligné l'importance d'établir une déclaration concise et orientée vers l'action, facile à comprendre pour le public et donnant une vision collective de la marche à suivre pour l'ODD 14.

**CONSULTATIONS INTERGOUVERNEMENTALES:** L'avant-projet de l'Appel à l'action a été diffusé par les co-facilitateurs le 10 mars 2017, ce qui a déclenché le premier cycle de consultations entre le 20 et le 22 mars. Les États membres ont échangé leurs points de vue sur l'avant-projet, et l'ont globalement considéré comme un reflet précis des discussions qui ont eu lieu durant la réunion préparatoire. Les discussions ont porté, entre autres, sur les mentions relatives: aux questions liées aux changements climatiques; aux moyens de mise en œuvre des cibles relatives aux océans, y compris la référence au principe de responsabilités communes mais différenciées (RCMD) et au Programme d'action d'Addis-Abeba; à la CNUDM; et aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions dans le domaine de la pêche.

Après la diffusion d'un avant-projet révisé le 10 avril 2017, le deuxième cycle de consultations s'est déroulé les 24, 25 et 27 avril. Les principales sources de désaccord étaient les références: aux négociations sur la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BADJN); à la CNUDM; et aux négociations de l'OMC sur les subventions dans le domaine de la pêche. Les gouvernements ont également discuté du processus de suivi et d'examen de l'ODD 14; et ont abordé les références à « l'économie bleue », aux plastiques et micro-plastiques, aux RCMD et à la prise en compte de groupes spécifiques de pays en rapport aux moyens de mise en œuvre.

Le deuxième projet révisé de l'Appel à l'action a été diffusé le 9 mai 2017, et le troisième cycle de consultations s'est déroulé les 22, 23 et 25 mai. Après de longues discussions, les États membres sont parvenus à un accord sur l'Appel à l'action. Les États-Unis ont signalé leur intention de ne pas participer au texte convenu sur les négociations de l'OMC, en ajoutant qu'ils feraient connaître leur position sur cette question, et éventuellement sur d'autres paragraphes, au moment de la Conférence.

## **COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS**

Lundi 5 juin 2017, la Conférence sur les océans s'est ouverte par une « cérémonie du kava », une tradition d'accueil fidjienne, suivie d'une vidéo « Life on Earth » sur les océans, avec la voix off de Sir David Attenborough décrivant les bienfaits des océans, les menaces qui pèsent sur eux et les opportunités pour les protéger.

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, a ouvert la Conférence. La plénière a élu Josaia Voreqe (Frank) Bainimarama, Premier ministre des Fidji, et Isabella Lövin, Ministre de la coopération au développement international et du climat, et Première ministre adjointe de la Suède, comme Co-Présidents de la Conférence.

Rappelant que les océans ne connaissent pas de frontières, la Co-Présidente Lövin a remercié les Fidji pour leurs efforts décisifs visant à faire inclure la question des océans dans les programmes mondiaux, et a espéré que la Conférence puisse « changer les règles du jeu » comme les océans en ont besoin. Le Co-Président Bainimarama a mis en exergue les menaces liées aux changements climatiques et aux déchets en mer en affirmant qu'aucun gouvernement ne peut se permettre d'ignorer l'ampleur de ces menaces, et a ajouté que les nations cupides et les intérêts commerciaux menacent les modes de vie des PEID.

Le Secrétaire général Guterres a souligné les multiples façons dont l'ODD 14 peut servir de feuille de route pour des océans propres, notamment: en mettant un terme à la dichotomie entre activités économiques et santé des océans; en construisant des partenariats solides et un leadership politique fondé sur le cadre juridique existant, par exemple en ce qui concerne les AMP et la gestion de la pêche; en prenant de nouveaux engagements en matière de financement; en approfondissant nos bases de connaissances; et en partageant les meilleures pratiques.

Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a estimé que la Conférence des Nations Unies sur les océans est « la meilleure opportunité que nous aurons jamais d'inverser le cycle de déclin dans lequel les activités humaines ont plongé les océans »; a signalé que la pêche INDNR et les subventions nuisibles dans le domaine de la pêche, combinées aux changements climatiques, sont en train de réduire les stocks de poisson à des niveaux critiques; et a appelé à « rester fidèles » à l'ODD 14 et à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Frederick Masiwa Makamure Shava, Président du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), a plaidé pour des infrastructures résilientes et pour une industrialisation

durable, ainsi qu'une mise en œuvre holistique de l'ODD 14 dans le cadre du Programme 2030. Wu Hongbo, Secrétaire général de la Conférence et Secrétaire général adjoint du Département des affaires économiques et sociales, a souligné le besoin de mesures urgentes et concrètes pour sauver les océans, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités et d'améliorer les financements.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les délégués ont adopté le règlement intérieur, l'ordre du jour et l'organisation des travaux de la Conférence (UN/Conf.230/1-3); ont élu comme Vice-Présidents: l'Algérie, le Kenya et le Maroc, pour l'Afrique; l'Indonésie et les Maldives pour l'Asie et le Pacifique; la Croatie, l'Estonie et la Pologne pour l'Europe de l'Est; le Guatemala, la Trinité-et-Tobago et le Venezuela pour l'Amérique latine et les Caraïbes; et l'Irlande et la Nouvelle-Zélande pour l'Europe de l'Ouest et les autres groupes; et ont élu Arthur Amaya Andambi (Kenya) comme Rapporteur de la Conférence.

### **DÉBAT GÉNÉRAL**

Les délégués se sont engagés dans un débat général en séance plénière du lundi au vendredi après-midi. La section qui suit résume les déclarations prononcées tout au long de la semaine, par domaines thématiques.

**PÊCHE INDNR:** Le Président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a instamment demandé qu'il soit mis un terme à la pêche INDNR, et Enele Sosene Sopoaga, Premier ministre des Tuvalu, a souligné le besoin d'établir des limites de prise de poissons inférieures à l'extraction maximale durable. Le Président de Nauru, Baron Waqa, a signalé l'accord conclu avec ses pays voisins sur des mesures proactives visant la gestion durable du thon, et a appelé la Conférence à examiner l'efficacité de l'action multilatérale pour aborder les défis interconnectés liés aux changements climatiques et à la pêche INDNR. Le Président des Palaos, Tommy Remengesau, a exhorté les pays à ratifier l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, conclu dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour lutter contre la pêche INDNR. L'Espagne a souligné son engagement dans la lutte contre la pêche INDNR, notamment par la pénalisation financière et l'interdiction des activités de pêche pour les personnes reconnues coupables. Les États-Unis ont souligné leur rôle dans la création du Réseau Safe Ocean pour lutter contre la pêche INDNR. Signalant des niveaux sans précédents de pêche INDNR dans leurs zones économiques exclusives (ZEE), la Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec le Cambodge, a demandé assistance pour améliorer le suivi et la surveillance. La Nouvelle-Zélande a annoncé une contribution de 54 millions USD pour lutter contre la pêche INDNR et gérer la pêche dans le Pacifique. La République de Corée a attiré l'attention sur son aide au renforcement des capacités dans les PEID et les PMA; et a annoncé la création d'un modèle de documentation des prises pour lutter contre la pêche INDNR.

La Ligue des États arabes a décrit ses efforts pour affronter les défis liés à la pêche et à l'aquaculture dans la région, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités et la lutte contre la pêche INDNR. La Commission européenne a souligné l'opportunité d'adopter une approche holistique de la gestion des océans; a appelé à des mesures d'urgence pour aborder la surpêche et la pollution, la pêche non réglementée en haute mer Arctique, et les subventions dans le domaine de la pêche; et a appelé à ratifier d'urgence d'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port et à conclure promptement les négociations sur la BADJN.

**AMP:** Le Président du Gabon, Ali Bongo Ondimba, a évoqué la désignation d'une AMP de 5000 kilomètres carrés et la mise en place d'un conseil maritime national et d'une stratégie marine

intégrée. Le Premier ministre des Îles Cook, Henry Puna, a fait part de la fermeture de 60% de l'espace maritime de son pays à la pêche commerciale, et de l'approvisionnement en énergies renouvelables à hauteur de 50% de sa demande énergétique, avec une cible à 100% pour 2020. Le Vice-Président des Seychelles, Vincent Meriton, s'est engagé à protéger 30% de la ZEE des Seychelles.

La Grèce s'est engagée à étendre sa couverture d'AMP de 6 à 17% d'ici 2020. La Grenade a souligné la mise en place des premiers parcs sous-marins de sculptures et de restauration de coraux. La Polynésie française s'est engagée à classer la totalité de sa ZEE comme AMP sous le nom d'AMP du « Grand océan lointain ». Kiribati a souligné la désignation de la totalité de sa ZEE comme sanctuaire de requins, la désignation de 11% de sa ZEE comme zone de frai du thon, et la création d'AMP à base communautaire et communale. La Jamaïque s'est engagée à augmenter la couverture de ses AMP de 13,5% à 15,5% d'ici 2019 et à adopter un cadre de gouvernance renforcé pour les AMP d'ici 2020. L'Afrique du Sud a annoncé son intention de désigner 22 nouvelles AMP. Le Belize a annoncé son intention d'augmenter le nombre de zones de pêche et de récolte interdites d'ici 2020.

Israël s'est engagé à augmenter les AMP de 1 à 3%. Les Émirats arabes unis ont rapporté une augmentation de 17% du couvert de mangroves entre 1990 et 2015. Le Chili a annoncé ses plans visant à mettre en place deux nouvelles AMP pour un total de 520 000 kilomètres carrés d'ici 2018, en signalant que la superficie totale des ses AMP dépassera alors 1 million de kilomètres carrés. Le Portugal a souligné son engagement à protéger au moins 14% de ses zones marines et côtières. La République dominicaine a fait part de la protection de plus de 30% de ses zones côtières et marines. L'Espagne a souligné ses efforts pour atteindre 10% de couverture d'AMP dans ses eaux d'ici 2020. Les Tonga se sont engagées à dédier 30% de leur ZEE aux AMP à des fins de restauration et de conservation. L'Italie a souligné la mise en place de deux nouvelles AMP pour atteindre 20% de couverture d'AMP dans ses eaux et le financement de la réunion d'un groupe d'experts sur le 11<sup>e</sup> des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique (aires protégées, dont les AMP). Cuba a noté que 18,9% de ses eaux sont désignées AMP. L'Argentine s'est engagée à augmenter la couverture de ses AMP de 3 à 10% d'ici 2020. Le Panama a annoncé la désignation de 14% de ses eaux comme AMP. Le Liban a dévoilé les plans de mise en place de 15 AMP. Malte a rapporté la désignation de 30% de ses eaux comme AMP. En tant que membre du Conseil directeur de l'Initiative 10x20 Ocean Sanctuary, la Pologne a encouragé les autres pays à se joindre à l'initiative pour promouvoir la restauration des océans en établissant des sanctuaires marins fondés sur des données scientifiques. Saint-Vincent-et-les-Grenadines a souligné son engagement à protéger 20% de ses eaux d'ici 2020 dans le cadre de l'Initiative défi Caraïbes.

Le Canada a annoncé la création d'une nouvelle AMP de 4000 kilomètres carrés, et l'objectif de porter à 10% la couverture d'AMP d'ici 2020. Antigua-et-Barbuda a fait part de la mise en place d'un fonds de protection du système économique marin pour s'assurer que les AMP sont correctement gérées. Le Brésil a attiré l'attention sur le Fonds bleu brésilien visant, entre autres, à garantir que 10% de ses eaux soient sous gestion par zone d'ici 2020, et a souligné une proposition conjointe pour établir le Sanctuaire de baleines de l'Atlantique Sud. L'UICN a estimé que l'accélération des mesures visant à étendre les réseaux d'AMP est une priorité. L'Alliance High Seas a souligné que la cible 14.5 visant à protéger au moins 10% des zones marines et côtières ne devrait être que le point de départ de la conservation des océans.

La République de Corée a mis en exergue le plan d'élargissement de ses 27 AMP. La Malaisie a annoncé son intention de placer 10% de ses zones marines et côtières sous protection d'ici 2020. L'Association Legambiente a appelé à viser une couverture d'AMP de 10% dans la Méditerranée, et a vivement recommandé l'adoption d'une législation internationale sur les crimes environnementaux. L'organisation Oceana a appelé à mettre en place des zones de pêche et de récolte interdites strictement surveillées, en signalant que le Congrès mondial de l'UICN sur la conservation a estimé raisonnable la cible de 20% d'ici 2020, et a attiré l'attention sur un partenariat conclu avec Google pour lancer un outil interactif en ligne de Surveillance mondiale de la pêche, permettant de suivre les activités de pêche de 35 000 navires de pêche commerciale à l'échelle mondiale. Le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN), au nom d'autres réseaux régionaux, a souligné que la création d'espaces permettant aux gestionnaires de parcs naturels de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques est essentielle pour augmenter la performance des AMP.

**ÉCONOMIE BLEUE:** Le Cap-Vert a mis en exergue sa Charte sur l'économie et la croissance bleues. Le Kenya a mis en avant la création d'un département d'État à la pêche et à l'économie bleue. La Chine a proposé un partenariat bleu pour instaurer une confiance mutuelle en matière de gouvernance des océans au service du développement marin durable. La Finlande a présenté son programme de recyclage des engrais et, avec le Danemark, a plaidé pour la transition vers une économie circulaire. Le Président de la Bolivie, Evo Morales, a appelé à un changement de paradigme des modes de consommation et de production non durables vers le « bien vivre ». Le Secrétariat du Commonwealth s'est engagé à soutenir ses pays membres vulnérables dans leur transition vers une économie bleue. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a fait part du développement de chaînes de valeur pour les communautés pauvres de pêcheurs, et de la promotion de l'économie verte circulaire et des énergies renouvelables pour réduire la pollution marine.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a attiré l'attention sur ses engagements, notamment à étudier des approches et des mécanismes financiers permettant de soutenir l'économie bleue dans les PEID, et sur la création d'une base de données sur les subventions dans le domaine de la pêche. L'organisation Nature Conservancy a décrit son approche de bonds bleus permettant des « échanges de dette contre nature », à travers lesquels une dette est commuée en activités de conservation dans les PEID.

**INSTRUMENT INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT (IJC) SUR LA BADJN:** Le Président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a instamment demandé la conclusion d'un instrument international juridiquement contraignant sur la BADJN. Le Premier ministre des Tuvalu, Enele Sose Sopoaga, avec beaucoup d'autres, a mis en exergue la conclusion opportune des négociations sur un IJC relatif à la BADJN. Les Tonga et la Trinité-et-Tobago ont demandé qu'une conférence intergouvernementale (CIG) sur un IJC relatif à la BADJN soit organisée en 2018. L'organisation Ocean Care, au nom d'un consortium d'ONG, a appelé à traiter le bruit subaquatique dans le cadre d'un IJC sur la BADJN.

**PLASTIQUES ET POLLUTION:** Le Premier ministre des Tuvalu, Enele Sose Sopoaga, a souligné le besoin de réduire les plastiques à usage unique. Le Président du Ghana, Nana Akufo-Addo, a annoncé que son pays entend éliminer les plastiques marins de ses côtes d'ici 2025. Le Ministre de la pêche et de l'agriculture des Maldives, Mohamed Shainee, a indiqué que l'industrie de la pêche de son pays se prépare à éliminer

progressivement l'utilisation des plastiques et à collecter les déchets marins dans toute la ZEE du pays. Le Prince Albert II de Monaco a fait part de l'interdiction des plastiques à usage unique. La Roumanie et le Japon ont souligné l'importance de la démarche de « réduction, réutilisation et recyclage ». L'Irlande s'est engagée à interdire la vente et la fabrication de microbilles dans l'industrie des cosmétiques et d'autres produits. L'Indonésie a signalé son engagement à réduire les déchets plastiques en mer de 70% dans les huit prochaines années, et le lancement d'une stratégie de gestion des déchets d'un milliard USD. Le Costa Rica a souligné son intention de remplacer les plastiques. Saint-Vincent-et-les-Grenadines a mis l'accent sur l'interdiction d'importer et d'utiliser des emballages en polystyrène.

La Suède a évoqué ses engagements en matière de détritiques en mer, y compris une interdiction des micro-plastiques; et sa participation au projet relatif aux déchets dans l'Arctique. L'Italie a fait part d'une réduction de 50% de l'utilisation de sacs plastiques non biodégradables. L'Autriche a mis l'accent sur une réduction de 25% de l'utilisation de sacs plastiques. La Norvège a annoncé un nouveau programme de développement visant à lutter contre les détritiques et les micro-plastiques en mer. Le Timor-Leste a mis en lumière sa politique zéro plastique. La République démocratique du Congo a fait part des impacts positifs de l'interdiction qu'elle a imposé il y a dix ans sur les emballages plastiques. L'organisme Center for Oceanic Awareness, Research and Education a plaidé en faveur d'un changement dans la façon de considérer les déchets plastiques en mer, non plus comme une question de gestion des déchets mais comme un problème de fabrication de plastique. L'organisation Seas at Risk a partagé ses inquiétudes concernant l'exploitation minière des fonds marins.

La République Tchèque a décrit son programme de recyclage des déchets et a souligné que la responsabilité relative à la santé des océans pèse sur tous, y compris les pays sans littoral. La Turquie a évoqué son intention d'atteindre un taux de 65% de recyclage des emballages et de 35% de tous les déchets recyclables d'ici 2023.

La Commission baleinière internationale a souligné que les équipements de pêche abandonnés, perdus ou rejetés représentent la plus grande menace qui pèse sur les cétacés. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a attiré l'attention sur sa mise en œuvre de projets de traitement de l'eau à travers le monde. Le Grand groupe des enfants et des jeunes, exprimant sa déception quant au fait que l'Appel à l'action n'appelle pas à établir un traité sur les plastiques, a demandé des mesures contre les déchets et la pollution en mer, et a promis d'élargir son engagement dans des activités d'apprentissage au niveau mondial à travers des actions locales. L'Institut 5 Gyres a signalé le mouvement « #BreakFreeFromPlastic ». L'institution Sustainable Coastlines Charitable Trust a signalé le besoin de données de meilleure qualité pour éclairer la prise de décisions sur les déchets marins dans le Pacifique, et s'est engagée à lancer dans la région des initiatives de nettoyage des déchets en mer. L'organisation Ocean Cleanup a évoqué le développement de son système de collecte des plastiques en mer qui utilise les courants océaniques, et a souligné l'importance de la technologie pour lutter contre les déchets en mer. L'ONU Environnement (PNUE) a réitéré l'appel pour une réduction drastique des plastiques à usage unique et pour l'élimination progressive des micro-plastiques.

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES:** Attirant l'attention sur les défis qu'affrontent les PEID, Mohamed Shainee, Maldives, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a réitéré l'engagement de l'AOSIS sur la mise en œuvre de l'ODD 14, notamment en luttant contre l'acidification des océans. Le Président des États fédérés de Micronésie, Peter

Christian, a appelé le Président américain Donald Trump à faire « ce que son pays a les moyens de faire » concernant les changements climatiques et les océans. Les Îles Marshall ont remercié les pays qui « maintiennent leur ferme engagement » envers l'Accord de Paris. Le Premier ministre des Îles Cook, Henry Puna, a instamment appelé à mieux répartir la charge disproportionnée d'intendance responsable des océans et à raviver l'engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Le Prince Albert II de Monaco a évoqué un partenariat avec le Programme régional océanien pour l'environnement (PROE) visant à renforcer la résilience face à l'acidification des océans.

La Suède a évoqué ses engagements en matière d'atténuation des changements climatiques, notamment celui d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2045. Le Sénégal a souligné la restauration des habitats et l'adaptation de la pêche aux changements climatiques. L'Australie a attiré l'attention sur son engagement à verser 1 milliard USD pour aider les PEID du Pacifique à intégrer l'action climatique dans leurs plans de développement. L'Allemagne a souligné son Initiative internationale pour le climat qui finance des projets sur la biodiversité marine, et la création d'un Fonds d'action bleue. L'UICN a estimé que la baisse des émissions de gaz à effet de serre est un domaine prioritaire. Haïti a souligné que la dégradation de l'environnement et les impacts des changements climatiques mettent en péril les efforts de développement.

**PÊCHE À PETITE ÉCHELLE:** Le Premier ministre du Samoa, Tuilaepa Aiono Sailele Malielegaoi, a mis en exergue des engagements relatifs à la gestion communautaire de la pêche. Le Pérou a estimé prioritaire de mettre l'accent sur la pêche à petite échelle en tant que source de moyens de subsistance pour les communautés côtières. Le Bangladesh, au nom des PMA, a souligné le besoin de faciliter l'accès des petits pêcheurs aux marchés. Le Mexique a estimé prioritaire d'améliorer les conditions de vie des communautés côtières à travers l'exploitation durable des ressources marines. Le Danemark et l'organisation Friends of Marine Life ont mis en exergue les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales. La Slovénie a rappelé l'importance de la pêche à petite échelle dans son économie. L'organisation Rare a souligné la sécurité relative au régime de propriété dans les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale (Directives PAD) et s'est engagée à mobiliser 100 millions USD d'ici 2021 pour soutenir la mise en œuvre de l'ODD 14 dans les communautés de pêche à petite échelle.

**MOYENS DE MISE EN ŒUVRE:** Le Nigeria a signalé les travaux de l'Agence nigériane de sécurité et d'administration maritime sur la prévention de la pollution marine et la mise en œuvre des dispositions de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT); et a appelé à augmenter l'assistance technique, y compris en matière de collecte de données. Maurice a souligné le besoin d'un mécanisme concret de transfert de technologies et de financement pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le Soudan a appelé au transfert de technologies en faveur des PMA. L'Iran a mis en exergue les besoins en matière de sensibilisation et les défis environnementaux dans le golfe persique. Signalant les milliers de népalais qui travaillent comme marins, le Népal a estimé prioritaire l'éducation et la sensibilisation. Les Îles Vierges britanniques ont exhorté à augmenter le soutien aux PEID et en particulier aux micro-États qui ne sont pas membres des Nations Unies individuellement. L'Union internationale des télécommunications a évoqué la façon dont elle contribue à la collecte de données sur les océans, et a signalé l'équipe spéciale mise en place conjointement avec la Commission

océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (COI-UNESCO) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

**SUIVI:** L'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a appelé à un partenariat mondial permettant aux pays pauvres de mettre en œuvre l'ODD 14, y compris par la mobilisation de ressources, le renforcement des capacités, le transfert de technologies et le partage des connaissances. Le Président des Palaos, Tommy Remengesau, a proposé l'établissement d'un « fonds bleu » pour la mise en œuvre de l'ODD 14. Le Qatar a suggéré d'établir les « étapes post-conférence » pour déterminer la nécessité d'un nouvel instrument sur la conservation des océans en général. Maurice a souligné le besoin de mettre en place un mécanisme de suivi permettant de garantir la mise en œuvre des engagements.

Le Portugal et le Kenya ont tous deux offert d'accueillir une conférence de suivi sur les océans en 2020. Le Monténégro, le Pérou, la Pologne et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont appelé à nommer un représentant spécial pour les océans auprès du Secrétaire général, chargé de promouvoir la mise en œuvre de l'ODD 14. La Fédération de Russie a plaidé pour que l'ODD 14 soit maintenu dans le champ d'examen du FPHN.

L'organisation Seventh Generation Fund for Indigenous Peoples a déploré que l'Appel à l'action n'aille pas assez loin dans la reconnaissance des droits des peuples autochtones et a appelé à désigner un rapporteur sur les droits autochtones dans le cadre de la CNUDM. La Fondation nipponne a instamment demandé la création d'un groupe intergouvernemental d'experts sur les océans.

**QUESTIONS DIVERSES:** La Mongolie a souligné le droit de pavillon des pays sans littoral, tel qu'il est reconnu par la Déclaration de Barcelone de 1921. L'Égypte a signalé qu'elle s'apprête à présider la 14<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et a mis en exergue l'étude des possibilités d'inclure la problématique de la biodiversité dans des secteurs tels que l'industrie minière et la santé. Le Nicaragua a salué le rôle de la CNUDM dans le maintien de la sécurité mondiale, notamment en établissant des moyens de règlement pacifique des différends; et a attiré l'attention sur le principe de RCMD et sur le droit des peuples à l'autodétermination. La Malaisie a souligné le besoin de régler les conflits d'utilisation, de promouvoir la coordination intersectorielle, et d'identifier de nouvelles opportunités d'emploi lié aux océans. Soulignant le creusement des disparités, le Pakistan a estimé que sans les RCMD il sera difficile d'avancer sur les ODD; et a mis en avant une marche à suivre pour renforcer les capacités nationales en matière de recherche scientifique sur le milieu marin.

La Namibie a souligné les interconnexions entre l'ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (faim « zéro »). El Salvador a également attiré l'attention sur l'ODD 10 (inégalités réduites). La Convention Ramsar a souligné la contribution des terres humides à la réalisation de divers ODD et a annoncé la publication de l'édition 2018 du Rapport mondial sur les zones humides.

La Turquie a mis en exergue les efforts régionaux, notamment à travers les conventions pour la protection de la mer Noire et de la Méditerranée. La Commission pour la protection du milieu marin dans la zone de la mer Baltique a décrit le Plan d'action de la mer Baltique, qui vise à restaurer le bon état écologique du milieu marin baltique d'ici 2021, y compris par la réduction de l'eutrophisation et par la régulation des activités de marine marchande. La Commission pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR) a mis en exergue sa collaboration avec d'autres conventions concernant les mers régionales.

Le Réseau international de femmes a estimé que les femmes peuvent servir d'intermédiaires entre la coopération internationale et les activités locales, et pour l'intégration de la perspective de genre dans la prise de décisions. L'association *Comunidad y Biodiversidad* a recommandé des normes internationales de durabilité pour la pêche à grande et à petite échelle, ainsi que des incitations pour encourager la reproduction des pratiques durables. L'organisme *Earth Law Center* a appelé à une approche axée sur les droits de la nature, en signalant que les océans ont le droit à la vie, à la santé et à être protégés de la pollution. L'organisation *A Rocha International* a signalé la mise en place d'éco-églises et a signalé l'importance de l'engagement citoyen et de la science pour prendre soin de l'environnement marin.

### **JOURNÉE MONDIALE DES OCÉANS**

Jeudi, la Conférence a accueilli un événement spécial pour célébrer la Journée mondiale des océans. Signalant que les océans font de la Terre une planète unique dans le système solaire, la Co-Présidente Lövin a déclaré que la Journée mondiale des océans célèbre notre rêve d'océans sains et productifs. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Peter Thomson, a indiqué que la Journée mondiale des océans fête également notre conscience du besoin de « réparer le mal » que nous avons fait à nos océans, en ajoutant que la Conférence est un tournant majeur dans la protection des océans pour la postérité. Miguel de Serpa Soares, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires juridiques, s'exprimant au nom du Secrétaire général des Nations Unies, Guterres, a affirmé que le Programme 2030 constitue une vision commune et que la Conférence a galvanisé la détermination de préserver la santé et l'abondance des océans.

Par liaison vidéo, les représentants de la jeunesse à l'UNESCO ont exhorté les décideurs à agir immédiatement pour s'assurer que « nos enfants nous garderont en mémoire comme la génération qui a évité la catastrophe, et non comme celle qui l'a précipitée ». Déplorant l'effet dévastateur de l'activité humaine sur les océans, Fabien Cousteau, réalisateur de documentaires, a appelé les délégués à stimuler l'innovation et à sortir des sentiers battus pour sauver les océans, et en assurer l'avenir pour les enfants de demain. Dressant un état des océans dans lequel 90% des espèces de grands poissons ont disparu en raison de la surexploitation, et 50% des coraux sont morts là où l'acidification s'intensifie, Brian Skerry, de la Fondation *Avatar Alliance*, a attiré l'attention sur une nouvelle génération de scientifiques, de chercheurs spécialistes des océans, de réalisateurs, d'activistes et d'écologistes qui travaillent à la protection des océans, et a souligné que l'Appel à l'action « commence ici et maintenant ».

Soulignant que les humains sont l'équipage du « Vaisseau Terre », Cady Coleman, astronaute retraitée de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA), a signalé que les connaissances glanées depuis l'espace permettent de surveiller la vie sur Terre. Soulignant que « les océans sont l'affaire de tous », Sir Richard Branson, Fondateur du Groupe *Virgin*, a instamment souhaité dépasser les cibles de l'ODD 14 sur les AMP et a noté qu'un nouveau traité sur la BADJN, doté de vision et de moyens, pourrait être « l'Accord de Paris pour les océans ». Sylvia Earle, de *Mission Blue*, a déclaré que les nations ayant des littoraux sont en train de prendre des mesures sans précédent, notamment ces PEID qui déclarent 80% de leurs ZEE comme AMP.

Aulani Wilhelm, de l'association *Polynesian Voyaging Society*, a exhorté la Conférence à « entendre la détresse de nos océans » et à prendre des mesures drastiques pour préserver « l'île Terre ». Scott Bolton, du laboratoire *Southwest Research Institute*, a souligné l'ironie de chercher de l'eau comme indicateur de vie

sur d'autres planètes sans être capables de protéger les océans sur Terre. Iain Kerr, de l'*Ocean Alliance*, a signalé le « potentiel transformateur » de technologies peu coûteuses et adaptables suivant l'échelle et le terrain, tels que les drones, pour approfondir la connaissance des océans. L'artiste et photographe Chris Jordan a présenté une vidéo montrant les effets des plastiques sur les oiseaux marins à Midway, l'île la plus éloignée de tout continent. La photographe et écologiste Ellen Cuylaerts a annoncé les gagnants de la compétition de photographie de la Journée mondiale des océans 2017.

Terry Tamminen, Directrice générale de la Fondation *Leonardo DiCaprio*, a annoncé un partenariat conclu avec le Mexique pour s'efforcer de sauver le marsouin du golfe de Californie, le mammifère le plus menacé du monde, par une interdiction permanente des filets maillants dans la région, une application renforcée de la législation sur la pêche illégale, et un programme de repeuplement *ex situ*. Dans un message vidéo, le *Messenger de la paix*, *Leonardo DiCaprio*, a affirmé que « si on lui laisse une chance, la nature peut se remettre », en appelant à conclure « l'Accord de Paris sur les océans » et à le doter d'objectifs ambitieux et mesurables pour protéger les océans d'une exploitation illimitée, et ce pour le bénéfice de tous.

Soulignant que 80 millions de tonnes de plastique sont déversés chaque année dans l'océan, l'acteur *Diego Luna* a évoqué la générosité des océans qui sont source d'oxygène, d'inspiration et de sérénité, et a instamment demandé à chacun d'entendre les voix des communautés locales. *Fatou Janha Mboob*, de l'Association *TRY Oyster Women*, Gambie, a décrit la façon dont son organisation a autonomisé les femmes récoltantes d'huîtres pour améliorer leurs moyens de subsistance et restaurer l'écosystème des mangroves, en affirmant que lorsque les peuples qui se trouvent sur le terrain auront conquis leur autonomie « tout sera possible ». Donnant un aperçu personnel du déclin des écosystèmes sur son île natale, *Budi Setiawan*, du Groupement de communautés côtières *Kelompok Peduli Lingkungan Belitung*, Indonésie, a présenté leurs travaux visant à restaurer les ressources naturelles à travers un réseau d'entreprises locales, et grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes. *Yohei Sasakawa*, Président de la Fondation nipponne, a annoncé que la Fondation, travaillant de concert avec la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies, s'apprête à lancer trois nouveaux projets de renforcement des capacités visant à développer les capacités des PEID en matière de gouvernance des océans et à former des experts sur les océans pour guider la mise en œuvre de l'ODD 14.

Annonçant l'événement mondial « Course pour les océans », *Eric Liedtke*, Membre du Conseil d'administration d'*Adidas*, a annoncé que la compagnie va fabriquer un million de paires de chaussures en plastique récolté dans les océans en 2017, l'équivalent de 11 millions de bouteilles plastiques, puis 5 millions de paires en 2018; et a demandé un leadership public-privé, ainsi que d'autres partenariats, pour éliminer complètement le polystyrène vierge des chaînes d'approvisionnement et le remplacer par du plastique issu des océans.

*Karan Jerath*, jeune leader pour les ODD, a exposé son invention d'un dispositif qui sépare le pétrole, l'eau et le gaz pour en faire des composés homogènes séparés, qui permettrait de nettoyer les marées noires. Il a souligné que les jeunes, en tant que nouvelle génération de solutionneurs de problèmes, ont le pouvoir de lancer un mouvement pour améliorer le monde. *Melati et Isabel Wijsen*, co-fondatrices de *Bye Bye Plastic Bags Bali*, ont indiqué avoir mobilisé plus de 12 000 personnes pour collecter 40 tonnes de déchets le long de la côte pendant une journée, ce qui a conduit le gouvernement de Bali à s'engager sur une interdiction des sacs plastiques d'ici 2018.

Le Co-Président Bainimarama a clos la célébration par un appel à tous les hommes, femmes et enfants à livrer personnellement le combat contre la poursuite de la dégradation des océans. Après une performance musicale de la Corporation aborigène Dawul Wuru de la Grande barrière de corail, en Australie, un groupe de jeunes provenant de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO situés sur le littoral a souligné que les participants à la Conférence ont « le pouvoir de façonner le monde que les jeunes vont recevoir en héritage » et a appelé à prendre part au mouvement « #MyOceanPledge » promu par l'UNESCO.

### **DIALOGUE SUR LES PARTENARIATS**

**LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE:** Lundi, les participants se sont rassemblés pour ce dialogue de partenaires, co-présidé par Luhut Binsar Pandjaitan, Indonésie, et Vidar Helgesen, Norvège, et modéré par Elliott Harris, ONU Environnement. Pandjaitan a décrit le plan d'action indonésien sur les déchets de plastique et de micro-plastique, qui vise à: stimuler un changement dans les comportements; réduire les fuites d'origine marine comme terrestre; réduire la production et la consommation de plastiques; et renforcer les mécanismes de financement et l'application de la loi. Helgesen a souligné que les déchets en mer menacent l'écologie et l'économie des océans, et requièrent une attention politique; et a signalé le programme de développement récemment lancé par la Norvège pour lutter contre les déchets en mer. Harris a évoqué les mesures prises par des pays comme le Canada, la France, le Kenya et le Rwanda pour réduire les sources terrestres de pollution marine, notamment par l'interdiction des articles en plastique à usage unique et des micro-plastiques dans les cosmétiques. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3229f.html>

Vendredi, en séance plénière, Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès des Nations Unies, a fait rapport sur le dialogue, en soulignant entre autres le sentiment d'urgence concernant la lutte contre toutes les formes de pollution marine, l'importance d'appliquer les législations et conventions existantes relatives à la pollution marine, et le besoin d'un engagement international plus solide pour lutter contre les plastiques en mer.

### **GESTION, PROTECTION, CONSERVATION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS:**

Mardi, les délégués se sont engagés dans un dialogue de partenaires sur les écosystèmes marins et côtiers, co-présidé par le Président des Palaos, Tommy Remengesau, et par la Sous-Secrétaire d'État du Ministère italien de l'environnement, du territoire et de la mer, Silvia Velo, et modéré par la Secrétaire générale de la Convention de Ramsar sur les zones humides, Martha Rojas-Urrego. Le Co-Président Remengesau a mis en exergue la décision de son pays de désigner 80% de ses eaux zone de pêche et de récolte interdites; et a mis en avant le besoin de mécanismes de financement accessibles aux PEID et aux PMA. La Co-Présidente Velo a mis en lumière la contribution de l'Initiative 10x20 à l'amélioration de la couverture géographique des AMP; et a annoncé la volonté d'augmenter le soutien italien à l'économie durable axée sur les océans. La Modératrice Rojas-Urrego a souligné le rôle critique des écosystèmes côtiers dans toute avancée réalisable sur de multiples ODD. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3230f.html>

Vendredi, en séance plénière, le Co-Président Remengesau a fait rapport sur le dialogue, en soulignant entre autres: la destruction sans précédent des écosystèmes marins; une large gamme de mesures pour la gestion, la protection et la

restauration des services écosystémiques; l'importance des moyens de mise en œuvre et de l'engagement des communautés locales; le besoin de synergies au sein du Programme 2030 et d'une gestion régionale renforcée; et le besoin d'institutionnaliser un « foyer des océans » au sein des Nations Unies.

**RÉDUCTION DE L'ACIDIFICATION DES OCÉANS ET LUTTE CONTRE SES EFFETS:** Mardi, les participants se sont rassemblés pour ce dialogue de partenaires co-présidé par le Prince Albert II de Monaco, et par le Ministre de la mer, des eaux intérieures et de la pêche du Mozambique, Agostinho Mondlane, qui ont tous deux souligné l'importance de l'Accord de Paris pour atténuer l'acidification des océans. La session a été modérée par Petteri Taalas, Secrétaire général de l'OMM. Le Prince Albert a souligné les menaces que l'acidification des océans fait peser sur les espèces marines, en soulignant l'importance de la régénération des eaux touchées et du développement de la résilience des espèces pour leur survie. Le Co-Président Mondlane a expliqué comment l'acidification des océans entrave les efforts du Mozambique pour générer des moyens de subsistance alternatifs axés sur la mariculture pour les communautés côtières. Taalas a expliqué le lien entre le CO2 atmosphérique et l'acidification des océans. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3230f.html>

Vendredi, en séance plénière, le Co-Président Mondlane a fait rapport sur le dialogue, en soulignant les discussions portant, entre autres, sur le besoin de lutter contre l'acidification des océans et les changements climatiques de façon intégrale et holistique, l'appel lancé pour une compréhension plus complète de l'acidification, de façon à motiver la prise de mesures au niveau local, et l'importance de réduire les émissions de CO2 conformément à l'Accord de Paris.

**PÉRENNISATION DES PÊCHES:** Mercredi, les délégués ont participé au dialogue de partenaires sur la pérennisation des pêches, co-présidé par le Ministre de la pêche, des océans et des garde-côtes canadiens, Dominic LeBlanc, et par le Ministre sénégalais de la pêche et de l'économie maritime, Oumar Guèye, et modéré par Tony Long, de l'organisation Pew Charitable Trust. Le Co-Président LeBlanc a mis l'accent sur: les AMP en tant que composante de la pêche durable et l'OMC comme forum pour établir des règles applicables aux subventions en matière de pêche. Le Co-Président Guèye a évoqué les aires marines réservées aux petits pêcheurs, le renforcement de l'approche écosystémique de la pêche pour le bénéfice des générations futures, ainsi que le renforcement des sanctions contre la pêche INDNR. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3231f.html>

Vendredi, le Co-Président Guèye a fait rapport sur le dialogue en soulignant, entre autres, que: 300 millions de personnes dépendent de la pêche pour leurs moyens de subsistance; qu'un tiers des stocks de poisson font l'objet d'une surexploitation; que la pêche à petite échelle constitue jusqu'à 90% de l'activité de pêche dans les PEID et les PMA; que la surpêche dans les ZEE et en haute mer menace la biodiversité et la sécurité alimentaire; que les subventions nuisibles dans le domaine de la pêche sont des moteurs de surpêche; qu'il est nécessaire de prendre des mesures de résilience, y compris la protection des mangroves; et que la co-gestion entre l'État et les communautés de pêcheurs devrait être promue.

**AUGMENTATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES PEID ET LES PMA ET ACCÈS AUX RESSOURCES MARINES ET AUX MARCHÉS POUR LES PETITS PÊCHEURS:** Mercredi, les participants se sont réunis pour ce dialogue de partenaires, co-présidé par le Premier

ministre de la Grenade, Keith Mitchell, et par le Ministre de l'environnement de l'Estonie, Marko Pomerants, et modéré par Dame Meg Taylor, Commissaire pour l'océan Pacifique.

Le Co-Président Mitchell a souligné que les PEID peuvent être des « boîtes de Petri pour l'investissement » dans l'économie bleue et verte, et a signalé les avancées technologiques en Afrique qui permettent aux pêcheurs de consulter les prix du poisson lorsqu'ils se trouvent en mer. Le Co-Président Pomerants a souligné le rôle de la coopération régionale pour améliorer l'accès des petits pêcheurs aux marchés, et a souligné l'importance des coopératives qui renforcent le pouvoir d'achat des pêcheurs. La Modératrice Taylor a indiqué que les travaux sur l'ODD 14 vont également avoir des effets sur les ODD relatifs à la pauvreté, la faim, l'égalité de genre, les modes de consommation et de production durables, les changements climatiques et les partenariats. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3231f.html>

Vendredi, en séance plénière, le Représentant permanent de l'Estonie auprès des Nations Unies, Sven Jürgenson, au nom du Co-Président Pomerants, a fait rapport sur le dialogue en soulignant, entre autres, le besoin d'assurer des moyens de subsistance alternatifs pour les communautés côtières et d'inclure les communautés de pêcheurs dans les processus de prise de décisions; et en mettant l'accent sur l'Accord de Nauru concernant la coopération dans la gestion des pêches d'intérêt commun comme exemple de coopération régionale positive apte à maximiser les avantages pour les PEID.

**APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, RENFORCEMENT DES MOYENS DE RECHERCHE ET ACCÉLÉRATION DU TRANSFERT DE TECHNIQUES MARINES:** Jeudi, les participants se sont rassemblés pour ce dialogue de partenaires, co-présidé par la Ministre islandaise de la pêche et de l'agriculture, Thorgerður Katrín Gunnarsdóttir, et par le Vice-Ministre péruvien de la pêche et de l'agriculture, Héctor Soldi, et modéré par Johan Kuylenstierna, de l'Institut de Stockholm pour l'environnement, Suède.

La Co-Présidente Gunnarsdóttir a souligné le besoin: d'une recherche indépendante et bien financée, avec une meilleure utilisation et un transfert renforcé des technologies existantes; et d'une science axée sur la défense des intérêts de la société sur le long terme. Le Co-Président Soldi a souligné le besoin de capitaliser les opportunités générées par les mégadonnées. Un résumé des discussions est disponible à l'adresse suivante: <http://enb.iisd.org/vol32/enb3232f.html>

Vendredi, en séance plénière, la Co-Présidente Gunnarsdóttir a fait rapport sur le dialogue en soulignant le besoin, entre autres: d'une communication scientifique efficace; de partager les données et d'élaborer des méthodes applicables aux zones pauvres en données; et d'engager les parties prenantes, y compris grâce à la science citoyenne. Elle a conclu en soulignant que les décideurs politiques doivent « écouter la science même si cela les met mal à l'aise ».

**AMÉLIORATION DE LA CONSERVATION ET DE L'UTILISATION DURABLE DES OCÉANS ET DE LEURS RESSOURCES PAR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU DROIT INTERNATIONAL ÉNONCÉES DANS LA CNUDM:** Vendredi, la Co-Présidente Concetta Fierravanti-Wells, Ministre australienne du développement international et des affaires du Pacifique, a mis en exergue l'engagement de son pays à verser 4,4 millions USD pour la mise en œuvre du Traité de Nioué sur la surveillance des pêches et l'application des lois dans la région du Pacifique Sud. La Co-Présidente Judy Wakhungu, Secrétaire de cabinet

à l'environnement et aux ressources naturelles, Kenya, a souligné le besoin de mettre en œuvre les dispositions de la CNUDM sur la recherche scientifique marine (RSM) et a décrit le développement d'infrastructures, y compris le projet de Couloir de transport Éthiopie – Soudan du Sud – Port de Lamu (LAPSSET) de l'Afrique de l'Est, en tenant compte des aspects liés au développement économique et à la protection de l'environnement. Appelant les pays en développement à prendre la tête du mouvement de protection de la biodiversité marine, le Modérateur Heraldo Muñoz, Ministre chilien des affaires étrangères, a signalé l'établissement du plus grand parc marin du monde, avec 300 000 kilomètres carrés de zone de pêche et de récolte interdites, ainsi que les plans pour une AMP combinée avec un parc marin de 450 000 kilomètres carrés sur l'île Robinson Crusoe, et la possibilité d'ajouter 700 000 kilomètres carrés d'AMP autour de l'Île de Pâques.

Le Conseiller juridique des Nations Unies Miguel de Serpa Soares a mis l'accent sur le rôle: de la mise en œuvre pleine et effective de la CNUDM pour toutes les cibles de l'ODD 14 et pour les autres ODD; de la sensibilisation au sujet de la CNUDM au niveau local; et de l'évaluation internationale de l'efficacité des partenariats. Notant que « l'acceptation de l'exploitation minière des fonds marins fait partie intégrante du développement durable » avec, bien sûr, les dispositions nécessaires en matière de précaution et de protection environnementale, Michael Lodge, Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins, a signalé le besoin: d'une participation universelle aux instruments internationaux pertinents, y compris pour les pays sans littoral, de façon à les faire participer au partage des avantages; et de déployer des efforts supplémentaires pour partager les connaissances et les bénéfices découlant de la RSM avec les pays en développement. Biliana Cicin-Sain, Présidente du Forum mondial sur les océans, a appelé: à affiner davantage les indicateurs des ODD; à donner des orientations globales et un financement mondial aux organes régionaux qui contribuent à la mise en œuvre de l'ODD 14; à renforcer la coordination entre les régimes sectoriels applicables aux océans et les Conventions de Rio, avec une procédure fiable et ouverte d'évaluation des progrès accomplis et d'identification des synergies entre les divers engagements volontaires; à financer et inclure des groupes externes pour permettre à l'ONU-Océans de conduire des activités conjointes; à favoriser une coordination multipartite annuelle sur les océans, les changements climatiques et la biodiversité; et à clarifier les modalités du renforcement des capacités dans le processus de la BADJN. Florence Galletti, de l'Institut national français de recherche pour le développement, a fait rapport sur le développement des connaissances et des capacités d'innovation, a souligné la mise en œuvre fragmentée de la CNUDM, et a signalé le besoin d'un cadre réglementaire pour limiter la pêche dans l'écosystème marin vulnérable de l'Afrique du Sud-Ouest.

Dans la discussion qui a suivi, le Premier ministre des Tuvalu, Sopoaga, a appelé à une clarification juridique concernant le déplacement des lignes des ZEE en raison de la montée des eaux, et a exhorté à la coordination de tous les efforts au niveau mondial visant l'amélioration de la santé des océans. La Grèce a souligné le besoin de combler les lacunes dans la mise en œuvre de la CNUDM, en appelant à de nouveaux partenariats sur les questions telles que le tourisme durable et les déchets en mer, y compris les plastiques.

Le Togo a attiré l'attention sur la Décennie des mers et océans africains 2015-2025. Le Timor-Leste a souligné que la mise en œuvre de la CNUDM est une question de volonté politique, et non de capacité. L'UE a plaidé pour: un IIJC sur la BADJN et un accord international sur la pêche INDNR dans l'Arctique, et



pour davantage de coopération entre les organisations régionales de gestion des pêches et les conventions concernant les mers régionales. La Barbade a souligné le besoin de soutenir les efforts de surveillance maritime dans les PEID. L'Indonésie s'est engagée à élargir ses AMP, de 16 à 20 millions d'hectares, et à convertir les déchets plastiques marins en produits rentables. L'Islande a mis en exergue l'approche régionale de la gestion de la pêche et le rôle d'un IJIC sur la BADJN pour rendre le cadre juridique international plus complet, tout en prévenant qu'il ne s'agit pas de « réinventer la roue ». Le Honduras et le Mexique ont exprimé l'espoir que la quatrième réunion du Comité préparatoire (PrepCom) sur la BADJN avance sur la mise en place d'une CIG.

Le Népal a appelé au partage des connaissances et au transfert de technologies vers les pays en développement sans littoral, afin d'assurer la mise en œuvre de l'ODD 14 et de la CNUDM. L'Inde a appelé à des partenariats efficaces pour mettre en œuvre la CNUDM. La Trinité-et-Tobago a souligné l'importance de la RSM pour améliorer la mise en œuvre de la CNUDM. L'Allemagne a souligné le rôle de la gouvernance régionale des océans pour réaliser l'ODD 14. Chypre a souligné que ni l'ODD 14 ni la CNUDM ne peuvent être effectifs si la mise en œuvre reste fragmentée.

L'organisation Ocean Policy Research Institute a évoqué une stratégie de gestion insulaire qui cherche à apporter des solutions à la montée du niveau de la mer, aux changements climatiques et au renforcement des capacités. L'organisation Observatorio Pro Arrecifes a instamment invité à envisager des alternatives aux mégaprojets qui conduisent à la destruction des récifs coralliens. L'organisation Wildlife Conservation Society a recommandé de mettre en œuvre: la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction, les recommandations de l'OMI visant à protéger les mammifères marins des attaques de navires, et une coopération internationale pour protéger les mammifères marins du bruit subaquatique. La Convention OSPAR a mis l'accent sur la coopération intersectorielle pour adopter une approche écosystémique de l'établissement d'AMP, ainsi que pour assurer l'efficacité des AMP. Le Grand groupe des enfants et des jeunes s'est engagé à offrir des solutions novatrices de communication, notamment en instillant la CNUDM dans un langage jeune pour renforcer la sensibilisation et la participation.

En conclusion, Soares a invité les délégués à examiner les suggestions faites à la Conférence au cours du prochain examen du mandat de l'ONU-Océans. Lodge a souligné le besoin de faire avancer les négociations sur la BADJN et la relation entre la gouvernance régionale et mondiale. Galletti a souligné le lien entre le droit de la mer, le développement durable et la RSM.

### **PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

Vendredi après-midi, la plénière a entendu les rapports issus des dialogues sur les partenariats; et a adopté le compte-rendu du comité des accréditations (A/CONF.230/13), ainsi que l'Appel à l'action tel qu'il a été approuvé au cours des consultations intergouvernementales (A/CONF.230/L.1 et A/CONF.230/11), par acclamation.

Les États-Unis: ont signalé qu'ils ne soutiennent pas la référence au transfert de technologies, en réaffirmant que la protection et la mise en application strictes des droits de propriété intellectuelle génèrent les incitations nécessaires pour stimuler l'innovation; ont pris leurs distances vis-à-vis de l'appel à accélérer les travaux pour achever les négociations de l'OMC sur les subventions dans le domaine de la pêche en accordant un traitement spécial et différencié aux pays en développement et aux PMA, en expliquant qu'une telle formulation ne sera jamais

admise dans le cadre de futures négociations à l'OMC et que l'indépendance de l'OMC doit être respectée; et ont rappelé que les États-Unis entendent se dégager de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La France a salué le soutien que de nombreux États membres ont exprimé vis-à-vis de l'Accord de Paris au cours de la Conférence. La Fédération de Russie a pris ses distances vis-à-vis du libellé relatif aux négociations de l'OMC sur les subventions dans le domaine de la pêche, en soulignant le caractère sensible et complexe du sujet et le besoin de le cantonner au cadre de l'OMC. L'Égypte a émis des réserves au sujet de la formulation suggérant que l'expansion d'espèces exotiques envahissantes est le seul fait des activités humaines, en signalant que cela est objectivement incorrect car il existe d'autres causes, notamment les changements climatiques. L'UE a mis en exergue le caractère universel et l'intégrité de la CNUDM en tant que cadre juridique applicable à toutes les activités liées aux océans, en signalant que la citation de la cible 14.c des ODD (stipulant que la CNUDM constitue un tel cadre juridique « comme rappelé au paragraphe 158 du document 'L'avenir que nous voulons' ») a été acceptée à mode de compromis mais qu'elle « ne serait pas admise dans de futures négociations ».

La plénière a ensuite adopté sans amendement le compte-rendu de la Conférence, présenté par le Rapporteur Andambi. Le Secrétaire général de la Conférence Wu a appelé à effectuer le suivi nécessaire sur les déchets en mer, la réhabilitation des écosystèmes marins, l'acidification des océans, la pêche durable et les connaissances scientifiques; et a encouragé l'enregistrement de nouveaux engagements après la Conférence. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies Thomson a affirmé que la Conférence: a généré un grand élan pour la mise en œuvre de tous les ODD; a montré que la santé des océans et celle du climat sont « les deux faces d'une même médaille »; a incité les négociateurs de l'OMC à aborder les subventions nuisibles; et a mis en exergue le rôle de la pêche à petite échelle dans une économie bleue durable.

Le Co-Président Bainimarama a considéré la Conférence comme un événement unique dans l'histoire des Fidji et des Nations Unies, et a énuméré les engagements volontaires enregistrés tout au long de la semaine, dont une majorité sont localisés dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Sud, avec pour domaines d'application les écosystèmes marins, la pollution et la science. La Co-Présidente Lövin a félicité les délégués, notamment ceux des Fidji, pour avoir placé les océans au centre des programmes politiques en tant que problématique liée à la survie humaine, en reconnaissant les pressions conjuguées des déchets en mer, de l'acidification des océans et de la surpêche. Elle a salué les offres du Kenya et du Portugal visant à accueillir la prochaine conférence en 2020, et a appelé à doter les océans d'un « foyer solide au sein des Nations Unies », ainsi qu'au leadership du Secrétaire général des Nations Unies pour faire avancer la mise en œuvre de l'ODD 14. Elle a clos la Conférence à 17h44, et les délégués ont ensuite assisté à la cérémonie culturelle de clôture.

### **APPEL À L'ACTION**

Dans la résolution A/CONF.230/L.1, la Conférence sur les océans a adopté la déclaration intitulée « L'océan, notre avenir: appel à l'action » comme document final, et recommandé à l'Assemblée générale de l'approuver à sa 71<sup>e</sup> session.

Dans l'Appel à l'action (A/CONF.230/11), la Conférence appelle toutes les parties prenantes, entre autres, à:

- renforcer la coopération, la cohérence des politiques et la coordination entre les institutions à tous les niveaux, et promouvoir des partenariats multipartites efficaces et transparents, notamment les partenariats public-privé;

- appuyer les plans destinés à encourager l'action éducative au sujet de l'océan, par exemple dans le cadre de programmes d'enseignement, à mieux le faire connaître et à promouvoir le souci de sa conservation, sa restauration et son exploitation durable;
- affecter davantage de ressources à la RSM, ainsi qu'à la collecte et à l'échange de données et à la mise en commun des connaissances, y compris traditionnelles;
- intensifier les mesures visant à prévenir et à réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer, les plastiques et micro-plastiques, la pollution par les nutriments, le déversement d'eaux usées non traitées, le rejet de déchets solides, les substances dangereuses, la pollution par les navires et les engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés;
- promouvoir la prévention et la réduction de la production de déchets, adopter des modes de consommation et de production durables, et mettre au point des produits de substitution qui soient, par exemple, réutilisables, recyclables ou biodégradables;
- mettre en place des stratégies durables et robustes visant à réduire l'utilisation de plastiques et de micro-plastiques, surtout de sacs et de plastiques à usage unique;
- promouvoir l'utilisation d'outils de gestion par zone efficaces et adaptés, notamment les AMP et d'autres approches telles que l'aménagement de l'espace marin et la gestion intégrée des zones côtières;
- élaborer et appliquer des mesures efficaces d'adaptation et d'atténuation contribuant à accroître et à favoriser la résilience à l'acidification de l'océan et des zones côtières, à l'élévation du niveau des mers et à la hausse de la température de l'océan, et à combattre les autres effets néfastes des changements climatiques sur l'océan;
- mettre un terme aux pratiques de pêche destructrices et à la pêche INDNR, en s'attaquant à leurs causes profondes, en prenant, conformément au principe de responsabilité, les mesures qui s'imposent à l'encontre des auteurs et des bénéficiaires de ces pratiques, et en veillant à ce que les États du pavillon et les États du port concernés honorent effectivement leurs obligations;
- renforcer les capacités des artisans pêcheurs dans les pays en développement et accroître l'assistance technique qui leur est apportée, afin d'améliorer leur accès aux ressources marines et aux marchés, et d'améliorer leur situation socioéconomique ainsi que celle des travailleurs du secteur de la pêche;
- prendre des mesures décisives pour interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche INDNR et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, notamment en accélérant les négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'OMC, [en accordant] un traitement spécial et différencié aux pays en développement et aux PMA;
- participer activement aux débats et à l'échange de vues dans le cadre du Comité préparatoire sur la BADJN, de sorte qu'avant la fin de sa soixante-douzième session, l'Assemblée générale puisse prendre une décision sur l'organisation et la date d'ouverture d'une CIG; et
- engager le Secrétaire général des Nations Unies à poursuivre ses efforts pour appuyer la réalisation de l'ODD 14, notamment en renforçant la coordination et la cohérence interinstitutionnelle dans le système des Nations Unies pour ce qui est des questions relatives à l'océan, en tenant compte des travaux d'ONU-Océans.

## BRÈVE ANALYSE DE LA CONFÉRENCE SUR LES OCÉANS

*« Prenez une grande bouffée d'air, prenez-en une autre. Toute deuxième inspiration provient de l'océan. »  
(Melati et Isabel Wijsen, Fondatrices de Bye Bye Plastic Bali)*

« Les problèmes d'origine humaine ont des solutions de fabrication humaine. Nous en savons assez sur l'état des océans pour agir immédiatement et les sauver ». Cette maxime du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies Peter Thompson résumait ainsi les deux messages clés de la Conférence sur les océans. Collectivement, la communauté internationale possède une somme substantielle de connaissances sur l'état de santé des océans, sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes et les causes de leur déclin, ainsi que sur les solutions efficaces pour affronter ces défis. Mais, surtout, les preuves de l'état actuel des océans mettent en évidence que l'humanité ne peut pas se permettre d'attendre davantage pour agir face à ces périls. Les océans sont dans un état critique et toute aggravation supplémentaire risque de mettre sérieusement en danger les chances qu'il nous reste de réaliser, non plus simplement l'ODD 14, mais la totalité du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Conférence sur les océans a été un événement unique, principalement destiné à créer un élan de haut niveau pour la mise en œuvre de l'ODD 14. Contrairement à d'autres problématiques globales telles que les changements climatiques, qui ont leur propre foyer institutionnel au niveau international, la gouvernance des océans est morcelée dans une myriade d'instruments et de mécanismes internationaux et régionaux, et cette fragmentation masque la combinaison d'efforts requise pour inverser la dégradation de l'état de santé des océans. La Conférence sur les océans a donc tenté de donner une vision d'ensemble, de montrer comment l'ODD 14 est lié à tous les autres ODD, et de permettre le partage de points de vue et d'expériences entre divers secteurs et acteurs, à tous les niveaux, pour affronter les défis, accélérer les efforts existants et stimuler l'action visant à combler les éventuelles lacunes. Cette analyse explore la façon dont les principaux résultats de la Conférence soutiennent effectivement ces objectifs. Elle montre également que la principale réussite de la Conférence pourrait être d'un ordre moins tangible, soit une véritable prise de conscience de l'importance vitale des océans au plus haut niveau. Pour vérifier ces points, l'analyse se penche sur trois questions concrètes abordées à la Conférence, à savoir l'acidification des océans, les déchets plastiques, et la surpêche, ainsi que sur les possibles étapes à venir.

### **LE NIVEAU DES OCÉANS S'ÉLÈVE – NOUS AUSSI**

La Conférence a été le théâtre de présentations et d'images exaltantes, apportées par des chercheurs, des astronautes, des aquanauts, des artistes, des jeunes et des entrepreneurs du secteur privé et des communautés qui, ensemble, ont émis quelques messages simples mais vitaux : « L'océan est notre système de survie. Si nous agissons maintenant, nous pouvons enrayer sa dégradation et restaurer les océans comme base d'une économie bleue prospère et juste ». De ce point de vue, les résultats de la Conférence vont-ils catalyser la coopération et les partenariats requis à travers le monde?

La Conférence a produit trois résultats: un Appel à l'action, un registre d'engagements volontaires, et des messages clés issus des dialogues sur les partenariats. L'Appel à l'action réaffirme

les engagements préexistants sur le développement durable et la mobilisation de ressources conformément au Programme 2030 et au Programme d'action d'Addis-Abeba. Il souligne qu'il est urgent d'agir et donne des exemples de stratégies qui peuvent faire avancer la mise en œuvre sur certaines cibles en particulier. L'Appel à l'action n'était pas censé comporter de nouveaux engagements, mais stimuler l'action dans les cadres existants.

Une des épreuves pour tester l'efficacité de l'Appel à l'action sera de fait le registre des engagements volontaires. À la clôture de la Conférence, 1328 engagements volontaires avaient été enregistrés par des gouvernements, des organes des Nations Unies, des ONG, le secteur privé, la société civile, des universités, des institutions de recherche scientifique, des organisations philanthropiques et d'autres acteurs. Ce chiffre dépasse de loin les attentes, et a été salué comme une réussite majeure. Le fait que plus de la moitié des engagements aient été soumis par des entités autres que des gouvernements a été interprété par les Co-Présidents comme la preuve d'un engagement dont l'ampleur est sans précédent. Les sceptiques, quant à eux, ont fait remarquer que les engagements ne sont pas tous nouveaux et qu'ils sont trop divers dans leur portée et leur échelle pour en déduire une quelconque perspective d'impact. D'autres ont signalé qu'au lieu d'être des engagements autonomes, certains sont de simples expressions de soutien à des initiatives déjà lancées. Le nombre total d'« actions » réelles pour mettre en œuvre l'ODD 14 pourrait, par conséquent, être inférieur à celui annoncé. Selon certains experts, il est nécessaire d'analyser plus attentivement les engagements pour déterminer dans quelle mesure la Conférence a effectivement stimulé des initiatives additionnelles et/ou novatrices.

Quoi qu'il en soit, même les plus critiques ont reconnu que l'enregistrement d'un tel nombre d'engagements est la preuve de l'élan général donné par la Conférence. Comme l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en vertu duquel les Parties présentent de façon transparente des contributions déterminées au niveau national, les gouvernements et les parties prenantes peuvent utiliser le registre des engagements volontaires de la Conférence sur les océans pour découvrir les activités d'autres entités et échanger des informations sur les expériences, les bonnes pratiques et les difficultés qui ressortent de la mise en œuvre de ces activités. Néanmoins, contrairement à l'Accord de Paris, il n'est prévu aucun mécanisme pour surveiller, établir des rapports ou vérifier si les engagements se concrétisent ni dans quelle mesure ils produisent les résultats escomptés. Cela n'empêche pas, bien sûr, une partie prenante disposée à le faire d'utiliser le registre pour suivre les efforts déployés pour tenir tel ou tel engagement, comme cela a été signalé à plusieurs reprises durant la Conférence.

Le nombre de partenariats n'est peut-être pas non plus le meilleur critère pour mesurer le succès de la Conférence. Bien que les points clés dégagés pendant les dialogues sur les partenariats n'aient pas été consignés dans un document officiel quelconque, de nombreux participants ont salué la discussion structurée et de haut niveau au cours de laquelle ils ont découvert les partenariats existants. D'autres ont estimé que les dialogues ont été l'occasion d'une mise à jour très attendue sur les solutions les plus récentes proposées par la science et l'innovation. Certains étaient déçus du fait que les dialogues n'aient pas systématiquement identifié les domaines nécessitant des efforts supplémentaires, mais la plupart des délégués avaient le sentiment que ces dialogues ont été utiles pour motiver des actions supplémentaires. Comme l'a déclaré la Co-Présidente

Lövin au cours de la plénière de clôture, « découvrir les formidables travaux qui ont été réalisés à tous les niveaux me donne l'espoir que nous puissions vraiment agir ensemble. Je sais maintenant où chercher les partenaires qui ont l'expérience dont j'ai besoin ».

Le résultat le plus significatif de la Conférence n'est peut-être donc pas à chercher dans ses produits officiels. Il s'agit sans doute de la profonde prise de conscience qui a eu lieu au plus haut niveau politique concernant l'importance vitale des océans pour notre survie, et le sentiment concret que nous sommes en mesure de sauver les océans. Les Chefs d'État, les ministres et les autres décideurs de haut niveau ont reçu des informations directement de la part de ceux qui sont engagés dans la mise en œuvre, et, selon les mots et l'esprit du défunt océanographe et explorateur français Jacques Cousteau, « les gens protègent ce qu'ils aiment; ils aiment ce qu'ils comprennent; et ils comprennent ce qu'on leur explique ». Il reste à voir si les liens émotionnels et politiques tissés au cours de la Conférence, probablement invisibles de l'extérieur, pourront faire la différence au moment de prendre les décisions qui s'imposent concernant les menaces spécifiques qui pèsent sur la santé des océans, à savoir l'acidification des océans, le plastique et la surpêche.

#### ***ACIDIFICATION DES OCÉANS – POURQUOI IL CONVIENT D'APPELER « ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET OCÉANIQUES »***

L'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a deux impacts distincts: l'acidification des océans et les changements climatiques. La concentration croissante de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère augmente l'acidité des eaux océaniques, ce qui affecte une large gamme d'espèces et d'écosystèmes, et a pour effet le plus visible le blanchiment corallien à grande échelle. Par ailleurs, le réchauffement planétaire fait monter la température des eaux et le niveau de la mer, modifie la salinité et produit d'autres impacts, qui perturbent à leur tour les courants océaniques et les écosystèmes marins, causant des dommages sur les côtes et altérant les régimes météorologiques, voire déclenchant des événements météorologiques extrêmes. Le dialogue de partenaires sur l'acidification des océans, les nombreuses manifestations parallèles et les multiples interventions au cours de la discussion générale ont montré que, s'il existe bien des mesures permettant de s'adapter aux impacts des changements climatiques et d'augmenter la résilience des écosystèmes, il y a peu à faire pour s'adapter à l'acidification des océans. En d'autres termes, atténuer les émissions de CO<sub>2</sub> par la mise en œuvre de l'Accord de Paris est l'approche la plus effective pour lutter à la fois contre le réchauffement et contre l'acidification des océans.

Pour beaucoup, la Conférence a réussi parce qu'elle a accentué l'élan en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris « sur les changements climatiques et océaniques », notamment face au retrait annoncé des États-Unis. Beaucoup ont perçu les divers appels à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de Paris comme un signe d'optimisme plus que de désespoir. « Nous devrions nous réjouir du fait que nous disposons déjà d'un mécanisme pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, qui va atténuer à la fois l'acidification des océans et les changements climatiques », a affirmé avec optimisme David Osborn, intervenant des dialogues sur les partenariats.

**DÉCHETS EN MER – SAUVER LES OCÉANS DE LA NOYADE DANS UNE SOUPE DE PLASTIQUE**

« Huit millions de tonnes de déchets, principalement composés de plastiques à usage unique et à longue durée de vie, se retrouvent chaque année dans l'océan », assénaient sans relâche les experts et célébrités présents à la Conférence. Alors que des images d'îles flottantes composées de plastiques ont déjà fait le tour du monde, et que de multiples initiatives sont conçues pour débarrasser l'océan de ces masses de déchets, de nouvelles recherches divulguées à la Conférence ont montré que ces efforts ne s'attaquent probablement qu'à la pointe d'un immense iceberg. La plupart des plastiques se désagrègent plus rapidement qu'on ne le pensait précédemment, en morceaux de plus en plus petits, aujourd'hui connus comme micro-plastiques. Ces fragments, dont beaucoup contiennent et libèrent des produits chimiques toxiques, sont en train de transformer l'océan en une « soupe de plastique géante ». Les espèces marines ingèrent ces fragments, ce qui perturbe souvent leur développement et cause des impacts significatifs sur les poissons, y compris ceux qui sont consommés par l'homme. Comme l'a signalé un expert, l'ironie la plus cruelle est un certain « échec du design » du plastique, qui est un matériau virtuellement indestructible mais aussi le matériau de prédilection pour les usages uniques, comme les emballages, les sacs de supermarché, les ustensiles et les pailles; cela fait du plastique un casse-tête immédiat et de longue durée en matière de déchets.

En plus de « tirer la sonnette d'alarme », les échanges à la Conférence ont montré que la crise du plastique en mer doit être abordée au niveau des systèmes: concevoir des systèmes permettant la réduction, la réutilisation et le recyclage du plastique, avec des approches de valorisation des déchets plastiques et de leur traitement en tant que ressource. Cela a permis de placer la question à l'intersection entre l'ODD 14, l'ODD 12 (consommation et production responsables) et les ODD 8 et 9 (travail décent et croissance économique, et industrie, innovation et infrastructures) en faisant du plastique marin une ressource. Adidas et Parley for the Oceans ont montré un exemple concret en s'engageant à augmenter significativement la production de chaussures de course faites en plastique marin recyclé, avec pour but ultime de refaçonner l'économie du plastique. Par ailleurs, repenser les chaînes alimentaires peut réduire l'utilisation d'énergie et le gaspillage alimentaire, en contribuant ainsi aux ODD 2 (faim « zéro ») et 7 (énergie propre). De nombreux engagements volontaires parmi les plus de 150 visant à réduire les déchets plastiques offrent des solutions qui sont « prêtes à être essayées et reproduites dans d'autres pays », a indiqué un intervenant du dialogue sur les partenariats.

**SURPÊCHE – PÊCHER MOINS AUJOURD'HUI POUR POUVOIR PÊCHER D'AVANTAGE DEMAIN**

La surpêche et les pratiques de pêche destructrices menacent la biodiversité marine et réduisent la capacité des écosystèmes marins à produire de la nourriture. Il s'agit d'un problème urgent bien connu, qui est actuellement traité dans le cadre d'une myriade de dispositions sectorielles régionales et internationales. Au-delà des critères de gestion strictement scientifiques, des aires marines protégées et de la surveillance des stocks de poissons et des efforts de pêche, la Conférence a mis l'accent sur une autre pièce du puzzle: les négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche qui dopent la surcapacité de pêche, la surpêche et la pêche INDNR. Cette question était sans doute l'élément

plus conflictuel du programme de la Conférence, et il a conduit les États-Unis à se « dissocier » et la Fédération de Russie à « prendre ses distances » vis-à-vis de la formulation choisie dans l'Appel à l'action. L'avertissement des États-Unis concernant toute éventuelle atteinte aux droits de propriété intellectuelle a également mis en lumière le principal obstacle au transfert de technologies. Ce dernier est perçu comme un élément clé du renforcement des capacités de détection et de lutte contre la pêche INDNR, en particulier pour les BOSS – sigle anglais des « Grands États gardiens des océans », que sont les PEID.

Le dialogue sur les partenariats et près du tiers des engagements volontaires dédiés à la cible 14.4 (mettre un terme aux pratiques de pêche destructrices) ont cependant révélé la volonté de nombreux pays développés, chercheurs et acteurs commerciaux d'investir dans le renforcement des capacités, dans la recherche conjointe et dans un partage novateur de données. De plus, les échanges ont permis de clarifier que la pêche INDNR n'est pas juste une question environnementale ou de sécurité alimentaire, mais également une question de travail décent (ODD 8) et de crime organisé (ODD 16), en raison de ses liens avec le trafic de personnes et de stupéfiants, comme l'a dit à plusieurs reprises l'Organisation internationale du Travail. Autre pièce souvent négligée du puzzle ayant reçu une attention particulière: le rôle et la vulnérabilité des communautés de petits pêcheurs; beaucoup ont affirmé le besoin de garantir leurs droits relatifs au régime de propriété, d'apprendre de leurs pratiques durables et de leurs savoirs traditionnels, et de mettre en évidence le lien entre subventions nuisibles et difficulté d'accès aux marchés. Ces considérations ont laissé quelques délégués penser que la pêche durable pourrait constituer l'une des cibles faciles à atteindre dans le cadre de l'ODD 14, car il existe une combinaison de solutions qui sont déjà à portée de main.

**TENIR LE CAP**

Comme dans toute conférence sur les océans, les métaphores nautiques n'ont pas manqué. Il n'a ainsi pas été surprenant d'entendre la Co-Présidente Lövin dire aux participants, à mode de conclusion, « nous avons mis du vent dans nos voiles, maintenant nous devons tenir le cap ». Mais pour suivre l'itinéraire de la mise en œuvre de l'ODD 14, il va falloir manœuvrer avec précaution dans le paysage fragmenté et houleux de la gouvernance océanique.

Visible à l'horizon, la prochaine session du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui se tiendra en juillet 2017 à New York, est pour beaucoup une escale incontournable de vérification des progrès accomplis sur la santé des océans. Son examen thématique d'une sélection d'ODD, dont l'ODD 14, offre l'occasion de dresser plus officiellement un état des lieux des activités présentées à la Conférence, et de conduire éventuellement une évaluation de leurs impacts et des lacunes restantes. L'examen pourrait également « centrer » fermement l'ODD 14 au cœur de la mise en œuvre du Programme 2030 et explorer plus avant les liens entre les océans et d'autres ODD.

Parallèlement, selon certains observateurs, la session finale de la PrepCom sur la BADJN (également prévue en juillet 2017 à New York) pourrait tirer profit de l'élan généré par la Conférence, et notamment des nombreux rapports sur les AMP et des idées novatrices pour le renforcement des capacités et la coopération scientifique. Outre les appels des gouvernements et des ONG à convoquer une conférence intergouvernementale pour finaliser et adopter un instrument juridiquement contraignant sur la BADJN, Leonardo DiCaprio et Sir Richard Branson ont

appelé de leurs vœux ce nouveau traité sur les océans, avec « des objectifs ambitieux et mesurables » et doté de « moyens et d'une vision ».

Enfin, la Conférence sur les océans était délibérément conçue comme un événement exceptionnel, pour éviter d'alourdir davantage la famille déjà très nombreuse des processus permanents sur les océans; mais de nombreux délégués se sont tournés vers la Conférence Nos Océans, prévue en octobre 2017 et convoquée par l'Union européenne et le gouvernement de Malte, car la série de conférences Nos Océans tient également un registre d'engagements à travers lequel les participants peuvent non seulement communiquer leurs actions mais aussi surveiller les avancées de la mise en œuvre. Beaucoup semblaient également sensibles à la proposition du Portugal et du Kenya d'accueillir un événement de haut niveau pour le suivi de la Conférence des Nations Unies en 2020, date à laquelle plusieurs engagements majeurs sur l'ODD 14, alignés sur les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, arriveraient à échéance. À cette date, il sera sans doute possible d'évaluer si la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2017 a véritablement « inversé la marée », et marqué le moment historique où l'humanité a commencé à « réparer le mal qu'elle a fait à ses océans ».

## RÉUNIONS À VENIR

**27<sup>e</sup> Réunion des États Parties à la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer:** Cette réunion élira les membres du Tribunal international du droit de la mer (l'élection d'un tiers des membres a lieu tous les trois ans) et les membres de la Commission des limites du plateau continental (l'élection de l'ensemble des 21 membres a lieu tous les cinq ans). La session examinera le rapport du Tribunal, et les questions budgétaires et administratives. Elle examinera également les informations transmises par le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins et du Président de la Commission des limites du plateau continental sur les activités de ces organes, entre autres questions. **dates:** 12-16 juin 2017 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (UNDOALOS) **téléphone:** +1-212-963-3962 **email:** doalos@un.org **www:** [http://www.un.org/Depts/los/meeting\\_states\\_parties/twentyseventhmeetingstatesparties.htm](http://www.un.org/Depts/los/meeting_states_parties/twentyseventhmeetingstatesparties.htm)

**FPHN 5:** La cinquième session du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, réuni sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies, se tiendra sur le thème « Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde qui change ». Conformément aux termes de la Résolution A/70/299 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le FPHN 5 conduira des examens approfondis de la mise en œuvre de cinq ODD, dont l'ODD 14. **dates:** 10-19 juillet 2017 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

**PrepCom 4 sur la BADJN:** La quatrième réunion du Comité préparatoire établi par la résolution 69/292 de l'Assemblée générale (élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale) abordera les ressources génétiques marines, les outils de gestion par zone, les évaluations d'impact

environnemental, le renforcement des capacités, le transfert de technologies marines, et les questions transversales. La session est censée préparer des recommandations à l'intention de l'Assemblée générale des Nations Unies, visant à ce que l'Assemblée décide, lors de sa soixante-douzième session, s'il convient de convoquer une conférence intergouvernementale pour élaborer le texte de l'accord. **dates:** 10-21 juillet 2017 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** UNDOALOS **téléphone:** +1-212-963-3962 **email:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/depts/los/biodiversity/prepcom.htm>

**23<sup>e</sup> Réunion annuelle de l'Autorité internationale des fonds marins:** Au cours de la 23<sup>e</sup> réunion annuelle de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), les représentants des États membres de l'Autorité discuteront des travaux de l'Autorité et de son secrétariat. **lieu:** Kingston, Jamaïque **contact:** Secrétariat de l'AIFM **téléphone:** +1-876-922-9105 **fax:** +1-876-922-0195 **email:** <https://www.isa.org.jm/contact-us> **www:** <https://www.isa.org.jm/fr/node/17066>

**4<sup>e</sup> Congrès international des aires marines protégées:** L'IMPAC4 se réunira sur le thème « AMP: Réunir les océans et les peuples ». L'IMPAC4 sera l'une des dernières étapes dans la série de conférences sur la conservation marine avant d'atteindre la date limite de 2020 pour les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique. **dates:** 4-8 septembre 2017 **lieu:** La Serena, Chili **email:** [impac4@mma.gob.cl](mailto:impac4@mma.gob.cl) **www:** <http://www.impac4.org/>

**48<sup>e</sup> réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique (FIP):** La réunion comprendra: une réunion des dirigeants des petits États insulaires (4 septembre); une réunion des dirigeants du groupe ACP du Pacifique (5 septembre); l'ouverture officielle du 48<sup>e</sup> Forum des îles du Pacifique (5 septembre); le Dialogue des dirigeants du Forum avec les organisations de la société civile et le secteur privé (6 septembre); la 48<sup>e</sup> session plénière du FIP avec les membres associés et les observateurs du Forum, et les Partenaires du dialogue post-Forum (7 septembre); et la Retraite des dirigeants du Forum (8 septembre). **dates:** 4-8 septembre 2017 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Secrétariat du FIP **email:** [media@forumsec.org](mailto:media@forumsec.org) **www:** <http://www.forumsec.org/>

**Conférence Nos Océans:** L'Union européenne (UE) tiendra la quatrième conférence « Nos océans », qui portera sur les questions relatives aux océans et aux changements climatiques, à la pollution marine, à la pêche durable, et à la croissance bleue durable, y compris les technologies houlomotrices et marémotrices. La Conférence fera également rapport et mènera un examen sur la mise en œuvre des engagements pris aux Conférences « Nos océans » précédentes et cherchera l'expression de nouveaux engagements. **dates:** 5-6 octobre 2017 **lieu:** Malte **contact:** Ramon van Barneveld **téléphone:** +32-229-84602 **email:** [Ramon.VAN-BARNEVELD@ec.europa.eu](mailto:Ramon.VAN-BARNEVELD@ec.europa.eu) **www:** <https://ourocean2017.org/fr>

**CdP 12 à la CMS:** Le thème de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage est: « Leur avenir est notre avenir – développement durable pour la faune sauvage et les êtres humains ». Ce thème établit le lien avec les ODD visant à mettre fin à la pauvreté et à la faim, à améliorer la santé et l'éducation, à lutter contre les changements climatiques et à protéger les océans et les forêts. **dates:** 23-28 octobre 2017 **lieu:** Manille, Philippines **contact:** Secrétariat PNUE/CMS **téléphone:** +49-228-815-2401 **fax:** +49-228-815-2449 **email:** [cms.secretariat@cms.int](mailto:cms.secretariat@cms.int) **www:** <http://www.cms.int/fr/cop12-fr>

**Conférence mondiale sur la science, la technologie et l'innovation (G-STIC), Edition 2017:** Cette édition est la première d'une série de Conférences mondiales sur la science, la technologie et l'innovation. La série de Conférences G-STIC rassemblera les principales parties prenantes compétentes des communautés scientifique, technologique et innovatrice (y compris le secteur privé), et offrira un forum pour examiner, discuter et identifier au niveau international les innovations technologiques susceptibles de mettre le monde sur la voie d'un développement plus durable. La série de conférence est organisée conjointement par VITO (une organisation belge de recherche et technologie spécialisée dans la technologie propre et le développement durable) et ses partenaires internationaux, à savoir l'Institut asiatique de technologie, l'Institut indien de technologie et l'Institut de l'énergie et des ressources (TERI). **dates:** 23-25 octobre 2017 **lieu:** Bruxelles, Belgique **contact:** VITO NV **téléphone:** +32-3-2867458 **email:** info@gstic.org **www:** https://www.gstic.org

**CdP 23 à la CCNUCC:** La CdP 23 sera organisée par les Fidji au siège du Secrétariat de la CCNUCC à Bonn, en Allemagne. La CdP et la RdP se réuniront, ainsi que l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et le Groupe de travail spécial de l'Accord de Paris (APA). **dates:** 6-17 novembre 2017 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/bonn\_nov\_2017/meeting/10084.php

**Sommet pour des océans durables (SOS) du WOC:** Organisé sur le thème « L'Objectif de développement durable sur les océans (ODD 14): leadership des entreprises et opportunités d'affaires », ce sommet portera sur: le leadership de la communauté entrepreneuriale des océans pour la réalisation de l'ODD 14; et la croissance des entreprises et les opportunités d'investissement pour le développement durable des océans. Le SOS 2017 visera également à développer les cibles et indicateurs des ODD élaborés avec et pour la Communauté entrepreneuriale des océans à travers le Conseil mondial de l'océan (WOC); à aborder d'autres ODD et la façon dont ils sont liés aux océans et génèrent également un besoin de leadership et d'opportunités pour la croissance et le développement des entreprises; et à s'appuyer sur les résultats et l'élan de la Conférence des Nations Unies sur les océans et d'autres événements relatifs aux océans en 2017, en les portant à la connaissance de la Conférence SOS de l'industrie des océans. **dates:** 29 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2017 **lieu:** Nouvelle-Écosse, Canada **www:** https://sustainableoceansummit.org/

**Sixième Conférence internationale sur les déchets en mer:** L'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) et l'ONU Environnement organisent la sixième Conférence internationale sur les déchets en mer (6IMDC). La conférence s'attachera à promouvoir les efforts de coordination internationale au sein de la communauté compétente en matière de déchets en mer, et à prendre appui sur les partenariats et les réussites de la Stratégie d'Honolulu, élaborée à la dernière conférence en 2011. **dates:** 12-16 mars 2018 **lieu:** San Diego, Californie, États-Unis **email:** info@6IMDC.org **www:** http://internationalmarinedebrisconference.org/

**4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la biodiversité marine:** Cette réunion rassemblera des chercheurs, des praticiens et des décideurs politiques pour discuter et approfondir notre compréhension de l'importance et de l'état actuel de la biodiversité dans le milieu marin. Parmi les thèmes de la Conférence figurent: les impacts des changements climatiques sur la biodiversité marine; les impacts cumulés des activités humaines sur la biodiversité marine; la

sécurité des écosystèmes marins; le rôle de la systématique pour comprendre les changements océaniques; la bio-informatique et la production de données; les approches analytiques de la science de la biodiversité marine; les cadres d'intégration permettant de relier les moteurs environnementaux et biologiques de la biodiversité; les liens entre la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques; la biotechnologie bleue et les ressources génétiques marines; les politiques marines et le droit de la mer; la biodiversité marine et la santé humaine; l'éducation et la sensibilisation en matière de biodiversité marine; et les stratégies de conservation de la biodiversité marine. **dates:** 13-16 mai 2018 **lieu:** Montréal, Canada **contact:** Secrétariat du 4<sup>e</sup> Congrès de la CMBM **téléphone:** +1-514-287-9898 poste 334 **fax:** +1-514-287-1248 **email:** wcmb2018secretariat@jpd.com **www:** http://www.wcmb2018.org/

**CICM 5:** Le 5<sup>e</sup> Congrès international de conservation marine, de la Society for Conservation Biology, rassemblera des professionnels et étudiants du domaine de la conservation pour élaborer des outils nouveaux et puissants permettant de développer la science et les politiques en matière de conservation marine. **dates:** 24-29 juin 2018 **lieu:** Sarawak, Malaisie **www:** http://conbio.org/mini-sites/imcc5/

Pour des informations sur d'autres réunions, consultez <http://sdg.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

AMP	Aire marine protégée
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
BADJN	Biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale
CIG	Conférence intergouvernementale
CNUDM	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FPHN	Forum politique de haut niveau sur le développement durable
IJJC	Instrument international juridiquement contraignant
INDNR	[Pêche] illicite, non déclarée et non réglementée
ODD	Objectif de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OSPAR	Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PNUE	ONU Environnement
Programme 2030	Programme de développement durable à l'horizon 2030
RCMD	Responsabilités communes mais différenciées
RSM	Recherche scientifique marine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZEE	Zone économique exclusive